



## Communiqué

### Un concours pour le chocolat officiel

**Lancé en 2012, le concours pour désigner le chocolat officiel de la Ville a été relancé cette année. Ce jour, un jury de professionnelles et professionnels sélectionnera trois spécialités parmi les six proposées. Le lauréat sera désigné par la Municipalité le 3 novembre prochain.**

Soucieuse de promouvoir le savoir-faire des artisanes et artisans lausannois, la Municipalité sélectionne depuis 2012 une spécialité confectionnée par un chocolatier ou une chocolatière de la commune, afin de représenter la Ville.

Après un appel auprès de toutes les confiseuses et tous les confiseurs lausannois, les établissements suivants ont répondu présents :

- Blondel Chocolatier
- Confiserie Christian Boillat
- Chocolaterie du Bugnon
- La Chocolatière
- Durig Chocolatier
- Jacot Haute Chocolaterie

A noter que parmi les critères d'évaluation, il a été demandé l'utilisation d'un chocolat équitable, une boîte entièrement recyclable et une allusion gustative ou visuelle à Lausanne.

Ce vendredi, c'est

- Laurent Buet, chocolatier, Maison Buet, Lausanne, lauréat du concours 2018-2022
- Cécile Collet, journaliste, 24 Heures
- Sarah Decorvet, co-fondatrice du site internet «The Lausanne Guide»
- Mélanie Duparc, responsable des relations internationales, Ville de Lausanne
- Fabien Goubet, journaliste, rubrique food, Blick
- Pauline Melenec, ambassadrice food (Lausanner), Lausanne Tourisme

qui départageront les chocolats présentés, afin de nommer les 3 finalistes. La Municipalité nommera la gagnante ou le gagnant le 3 novembre prochain. La Ville utilisera cette spécialité originale pour ses échanges protocolaires et cadeaux officiels notamment.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Grégoire Junod, Syndic de la Ville de Lausanne, 021 315 22 01**

Lausanne, 14 octobre 2022